

L'Ancêtre commun de tous les Gagnon

Par Dominic Gagnon

Introduction

L'étude de la transmission de l'ADN-Y chez l'homme nous permet aujourd'hui de résoudre certaines questions en généalogie. Des mystères non résolus, faute d'archives, peuvent maintenant être confrontés à la génétique. Le cas des Gagnon est l'un des meilleurs exemples que nous avons au Québec. Le but de notre recherche, commencée en 2017, était de découvrir à quand remonte, en terme générationnel, l'ancêtre commun (AC) des deux groupes Gagnon venus en Nouvelle-France. D'un côté, nous avons les trois frères originaires de Tourouvre, arrivés vers 1640, et de l'autre, leur *supposé* cousin, Robert, arrivé vers 1654. Mais à quel degré exact Robert se situait-il comme cousin des trois frères? L'ADN-Y allait pouvoir répondre à cette question.

Début de la recherche

Dès 2001, les premiers résultats chez FamilyTreeDNA (FTDNA) ont regroupé les descendants Gagnon parmi un même groupe partageant la même séquence de STR (*Short Tandem Repeat*). Qu'on soit un homme descendant de Robert ou de Mathurin, Jean et Pierre, la séquence était la même, à la seule différence du *DYS391*, où le groupe de Robert possède la valeur 11, au lieu du 10 chez les trois frères. Cette même séquence, qu'elle soit sur 12, 25 ou 37 STR analysés, nous révélait que les différentes branches paternelles remontaient à un seul et même Gagnon, un homme ayant vécu dans le Perche à une période donnée, avant le départ pour le Canada.

C'est en 2018 que nous avons invité l'ensemble des Gagnon testés à rejoindre notre groupe de recherche, sous la gouverne du projet QuébecADNy. Grâce à nos lignées patrilineaires documentées et jumelées à nos résultats d'ADN-Y, il était possible de confirmer les séquences portées par nos pionniers et ce, par méthode de triangulation. Par exemple, si un descendant actuel de Mathurin partageait la même séquence qu'un descendant de son frère Jean, la preuve était faite que cette même séquence provenait de leur père, Pierre, resté en France. Une fois cette étape accomplie, notre attention s'est portée sur l'étude des SNP (*Single Nucleotide Polymorphism*). Ce sont de légères mutations sur l'ADN-Y qui, une fois apparues chez l'individu, se transmettent à l'ensemble de sa descendance mâle. En les observant, le déroulement chronologique de leur apparition nous permet de construire l'arbre phylogénétique. Un peu à la manière de ceux que nous

construisons pour suivre l'évolution d'un virus ou de toute autre espèce vivante à travers le temps.

En construisant un tel arbre phylogénétique pour comparer les deux groupes Gagnon, nous pouvions découvrir le nombre de générations requis pour rendre compte du nombre de SNP uniques chez chacun d'eux. Ainsi, en appliquant une formule qui tient compte du ratio d'apparition des SNP par génération, nous pouvions reculer au nombre précis de générations nécessaires pour atteindre le tronc commun où les SNP sont identiques chez les deux groupes.

Les cinq descendants Gagnon analysés

Pour le groupe des trois frères, un Américain descendant de Mathurin Gagnon a été le premier à tester son ADN-Y à l'aide du test le plus avancé sur le marché, le BigY. Poussant l'analyse sur plus de 20 million de positions au long du chromosome Y pour près de 750 000 SNP nommés à ce jour et plus de 700 STR, il suffisait ensuite de comparer ses résultats à un autre descendant du même groupe, soit de Jean ou Pierre, et ce, avec le même niveau de test. C'est finalement un descendant québécois de Pierre Gagnon, né en 1612, qui s'est soumis au BigY et ainsi, nous avons pu déterminer les SNP propres à Mathurin et Pierre.

Chez le groupe de Robert Gagnon, un premier BigY a été fait par une famille américaine pour résoudre une question de filiation mêlant la descendance de Joseph Douillet, né en 1765 à St-François-du-Lac, d'un père inconnu. Nous avons découvert que le père était un Gagnon, par la séquence STR propre aux descendants de Robert Gagnon. Cette découverte fût l'objet d'une rectification dans la banque de données du PRDH en 2018 et nous permit de remonter la lignée jusqu'à Jean, né en 1659, fils aîné de Robert. Ensuite, les propres résultats de l'auteur de cette recherche, également descendant de Robert, mais par son fils cadet Joseph, nous ont permis de compléter la triangulation du second groupe.

À noter qu'un cinquième descendant, issu d'une souche *Gunion* mystérieuse de l'Ohio, s'est ajouté à la recherche et nous a permis de mieux comprendre sa relation par rapport aux descendants testés. Cela fera l'objet d'un autre article éventuellement.

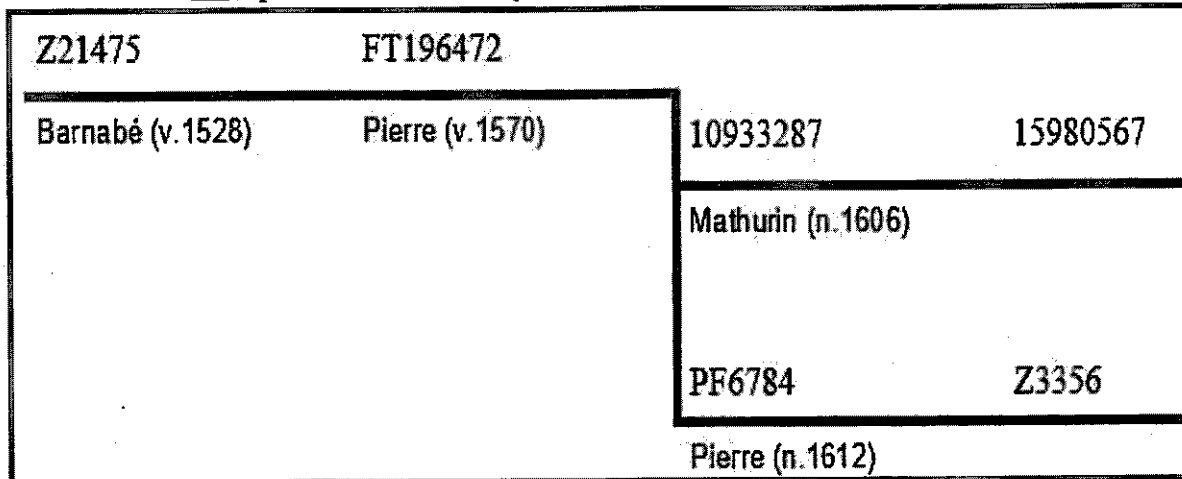
Les résultats SNP

Le groupe des trois frères a généré en amont deux SNP qui lui est propre, donc communs aux seuls descendants de Mathurin et son frère Pierre. Ce sont les Z21475 et FT196472. Étant donné que les descen-

dants de Robert ne les possèdent pas, ce sont des SNP propres à Pierre, père des trois frères, et Barnabé, leur grand-père. Suivant ces deux SNP, trois séries de SNP uniques sont apparus, menant chacune d'elles aux trois participants de la recherche. Il s'agissait donc des trois branches distinctes, mais chronologiques propres à la descendance de Mathurin et Pierre analysés ici. Pour les fins de cette présentation, nous incluons seulement les deux premiers (10 933 287 et 15 980 567 pour la descendance de Mathurin, PF6784 et Z3356 pour celle de Pierre).

tous les Gagnon. Nous restait maintenant à déterminer la fréquence d'apparition des SNP par génération et ce, dans chacune des lignées analysées. En divisant le nombre de SNP au nombre de génération dans une lignée, nous allions obtenir un taux de mutation unique à la famille Gagnon: 0,845 98 SNP par génération, ou à l'inverse, un taux de 1,182 064 génération par SNP (*Taux de mutations fournis par Steve Gilbert, Administrateur du projet QuébecADN*). Appliqué à notre arbre phylogénétique, de tels taux allaient nous aider à déterminer, en termes générationnels, la position de l'ancêtre commun (AC).

Groupe des trois frères (Steve Gilbert, 2020, projet QuébecADN)



Pour y arriver, nous avons pris comme hypothèse que l'âge du père, à la naissance de son fils, était d'environ 30 ans. Notons que la recherche démographique propre à cette période historique pourrait

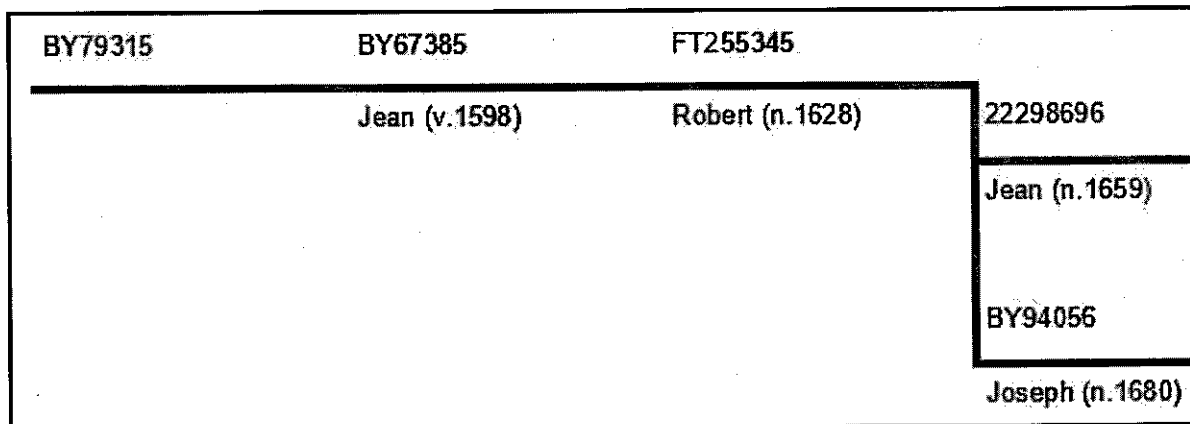
Du côté de Robert Gagnon, ce sont trois SNP qui sont apparus comme appartenant à ce groupe, partagés tant par la descendance de Jean, né en 1659, que de celle de Joseph, né en 1680.

venir modifier cette estimation dans le futur.

L'hypothèse la plus probable

En appliquant le taux de 1,182 064 générations par SNP, nous avons obtenu 3,55 générations pour déterminer la distance entre Robert Gagnon et la jonction

Groupe de Robert (Steve Gilbert, 2020, projet QuébecADN)

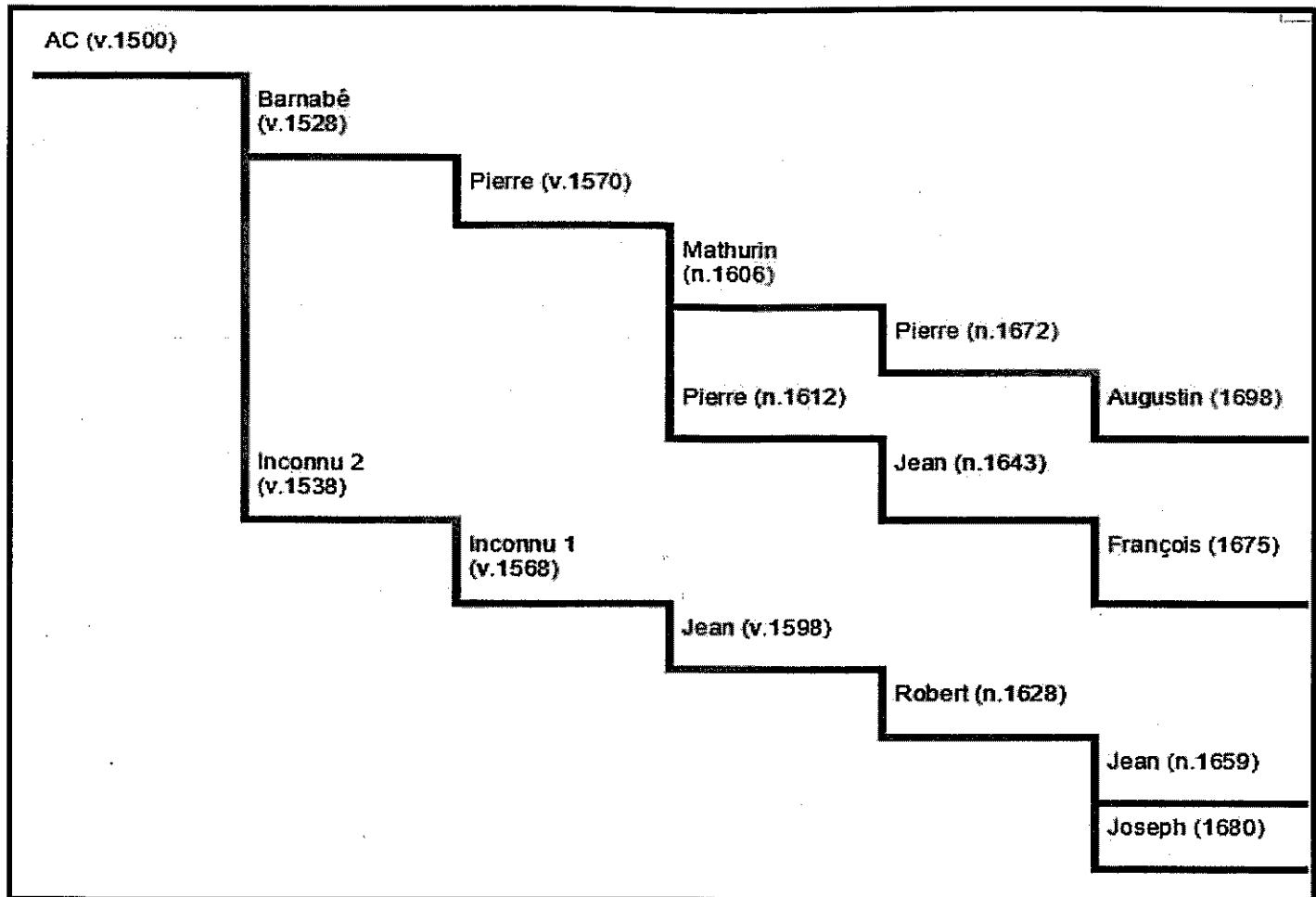


avec l'ancêtre des trois frères. Avec un tel résultat, il est bien difficile de trancher entre 3 ou 4 générations, et le choix est aléatoire. Cependant, si nous appliquons ce résultat à un arbre où chaque gé-

En amont du Z21475 (groupe des trois frères) et du BY79315 (Robert), nous parvenons enfin aux SNP de la jonction commune, soit les SNP communs aux deux groupes et qui appartiennent aux ancêtres communs à

nération est âgée d'environ 30 ans au moment de la conception du fils, cela nous donne le scénario qui suit.

Le scénario du nœud à 4 ancêtres au-dessus de Robert (Steve Gilbert, 2020, projet QuébecADN)



À noter que si nous avons choisi 3 générations, au lieu de 4, en amont de Robert, pour atteindre l'ancêtre en commun (AC), ça reviendrait à dire que le père de Jean (Inconnu 1), de Malétable, serait le frère de Barnabé. Mais le décalage entre leurs dates de naissance estimées nous paraît trop grand (v.1528 versus v.1568). C'est la raison pour laquelle le scénario du nœud à 4 ancêtres au-dessus de Robert semble être le plus probable. Pour ce qui est de la date de naissance de Barnabé, un acte de vente du 5 juin 1548, entre Jehan Héron et Jehan de la Voye, seigneur de Villiers, le dit déjà propriétaire d'une terre à la Gagnonnière. Nous estimons donc sa naissance au plus tard en 1528.

Conclusion

Avec un tel scénario, le père de Barnabé, que certains appellent Joseph, serait l'ancêtre commun des deux branches. Barnabé aurait ensuite donné naissance au premier groupe, et son frère, Inconnu 2, aurait donné naissance au groupe de Malétable, dont Jean, père de Robert, était originaire. Est-ce que le père de Barnabé était lui-même originaire de Malétable? Seules l'étude des archives et la poursuite des travaux menés par

notre généalogiste Jean-Paul Gagnon pourraient venir répondre à cette question.

Cependant, au regard de ces résultats, nous savons maintenant que Robert n'était pas le simple cousin des trois frères. Il était plutôt un cousin au 3e degré, avec un décalage d'une génération (*once removed*). Pour le reste, le bénéfice de cette recherche permettra à quiconque dans le futur de vérifier son arrimage à l'arbre phylogénétique. Des cas mystérieux de Gagnon américains, ou de Québécois adoptés, ignorant leur véritable ascendance, pourront être résolus grâce à un test BigY. Quant à nous, nous allons maintenant analyser les SNP plus anciens, en amont de l'ancêtre en commun, pour mieux comprendre notre parcours ancestral pré-généalogique et anthropologique jusqu'à la Gaule romaine, et au-delà.

Cette recherche doit beaucoup au projet QuébecADN, tout spécialement à Steve Gilbert, qui a accompagné l'auteur et l'a guidé à travers les différentes étapes. Steve a passé de longues heures à interpréter les SNP obtenus et à les placer en ordre chronologique. C'est à lui que nous devons notre arbre phylogénétique, construit à l'aide de connaissances tirées de ses travaux sur

l'ADN-Y. Nous lui en sommes grandement reconnaissant.

Notre recherche est le fruit de la science participative, où ce sont les participants qui financent eux-mêmes leurs tests et qui acceptent d'en partager les résultats. Un merci à Ray Gonia, Karen Borgerson, Patrick Schweiss et Maxime Gagnon, qui ont accepté d'y participer. Un merci également à Pierre Gendreau-Hétu, du projet QuébecADNy et Denis Beauregard, du projet French Heritage, avec qui l'échange d'observations a pu aider au fil du temps. On peut consulter les séquences des Gagnon dans le catalogue des signatures

ancestrales au francogene.com/triangulation. Nous demeurons disponibles pour répondre à toute question et invitons d'autres Gagnon à joindre le projet, à l'intérieur du site FTDNA. Il reste les branches de Jacques, fils de Robert, et de Jean, frère de Mathurin, à ajouter à l'arbre phylogénétique!

Dominic Gagnon

Co-administrateur du projet QuébecADN et French Heritage

Administrateur du projet Gagnon (FTDNA)

domgag12@hotmail.com

Jumelage/échange de textes entre

« Les Gagnon de France » et « Les familles Gagnon et Belzile Inc. » du Canada.

Dans le cadre du protocole d'entente d'échange/jumelage et d'accueil/entraide réciproques signé en 1995 entre « Les Gagnon de France » et « Les familles Gagnon et Belzile inc. » du Canada; les responsables des deux associations de part et d'autre de l'Atlantique ont convenu d'échanger des articles ayant paru dans leurs bulletins respectifs.

Jacqueline Gagnon-Gillet (GF) et Carole Gagnon (FGB)

Un résistant durant la Seconde Guerre mondiale, André Gagnon alias Pierre Legrand (1892-1986)

Après avoir évoqué les parents de Denise Gagnon qui ont été honorés de la Médaille des Justes (*texte : Charles et Madeleine Gagnon 'Les Justes' de Bombon en Seine-et-Marne paru dans La Gagnonnière de novembre 2019*), voici la biographie succincte d'André Gagnon qui a joué un rôle important durant la Seconde Guerre mondiale dans la Résistance, entraînant dans la clandestinité son fils Maurice recherché par les Allemands pour le STO (Service du Travail Obligatoire). Ces hommes courageux sont les grands-pères et le père de notre amie Danielle Gagnon-Martens.

André Gagnon est né à Chéronvilliers dans l'Eure le 30 avril 1892, fils de Victor-Aimé et Constance-Marie Hébert. Il a une excellente condition physique et sera quatorze fois champion-cycliste d'Eure-et-Loir entre 1910 et 1924. Il avait été sélectionné à la société de Boulogne-Billancourt pour faire le Tour de France, mais la guerre a éclaté. Cette aptitude lui sera fort utile dans la période de la guerre 1939-1945 pour ses déplacements dans la Résistance.

Il se marie en 1911 avec Fernande Prévost et s'établit à Chartres comme commerçant de cycles, ils auront cinq enfants : dont Maurice et Madeleine. Pendant la Première Guerre mondiale 1914-1919, il est fait prisonnier en Allemagne. Au début de la Seconde Guerre mondiale, en juin 1940, il quitte Chartres afin de protéger sa famille, mais après bien des difficultés il est contraint d'y revenir.

Chartres se trouve alors dans la zone occupée par les Allemands. Jean Moulin y avait été nommé préfet d'Eure-et-Loir en 1939, mais révoqué en novembre 1940 par le régime de Vichy, il rejoint le général de Gaulle à Londres qui le charge d'unifier les différents mouvements de résistance pour en faire une armée secrète chaperonnée par les forces françaises libres et placée sous ses ordres.

André Gagnon est recruté par le biais d'André Porte alias Henry, commissaire de police à Chartres comme agent P2 (agent de renseignement à plein temps) à compter du 1^{er} février 1942. Les Allemands le soupçonnent-ils d'appartenir à la Résistance? Recherchent-ils Maurice requis par le STO? Deux agents de la Gestapo se présentent à leur domicile le 23 avril 1942, alors que la famille se trouve au cinéma où est projeté le film « La symphonie fantastique », un film musical sur Berlioz avec Jean-Louis Barrault. Prévenus par l'employée de maison, père et fils entrent dans la clandestinité jusqu'à la Libération (1945).

Madame Gagnon et sa fille Madeleine âgée de 21 ans seront internées pendant plusieurs mois. La jeune épouse de Maurice, Michelle, est épargnée momentanément, car elle nourrit leur bébé, Danielle. Partie remise, car elle sera aussi interrogée peu après et emprisonnée 42 jours par les Allemands. En réalité, Michelle collaborait à Chartres au Journal de l'Ouest et profitait de sa position pour faire du renseignement, passant tous les